

## BAREME D'HONORAIRES

TRANSACTION	TTC
0 à 65 000 euros	5 000 €
65 0001 à 100 000 euros	8 %
100 001 à 150 000 euros	7 %
150 001 à 200 000 euros	6 %
200 001 à 400 000 euros	5 %
Au-delà de 400 001 euros	4 %
Estimation	150 €
GESTION	TTC
Honoraires de gestion <i>(du montant des Loyers mensuels charges comprises)</i>	7.20 %
Honoraires d'entremise et de négociation <i>A la charge du bailleur</i>	30 €
<b>Honoraires de location et de rédaction des baux d'habitation</b> <i>Supportés par moitié entre le locataire et le bailleur</i> <hr/> <i>Et qui se décomposent comme suit pour la part locataire et la part propriétaire</i> Honoraires de visite, de constitution du dossier et de rédaction du bail, <i>Dans la limite en zone tendue de 10 € au m<sup>2</sup> - Dans la limite en zone non tendue de 8 € au m<sup>2</sup></i> Réalisation de l'état des lieux <i>Dans la limite en zone tendue de 3 € au m<sup>2</sup> - Dans la limite en zone non tendue de 3 € au m<sup>2</sup></i>	12 % des loyers annuels <hr/> 8.76 % des loyers annuels 3.24 % des loyers annuels = 12%
Aide à la déclaration des revenus fonciers	45 €
Vacation horaire <i>(L'heure normale)</i>	45 €
Honoraires Mandat de Location	15 % des loyers annuels

### COTEAUX IMMOBILIER

62 route de Mornant – 69440 ST LAURENT D'AGNY

Tél 04.78.50.57.22

[www.orpi.com/coteaux-immobilier](http://www.orpi.com/coteaux-immobilier)